HISTORIQUE DU 13e REGIMENT DE MARCHE DE TIRAILLEURS ALGERIENS

(EX 2e REGIMENT MIXTE DE ZOUAVES ET TIRAILLEURS)

LES HIRONDELLES DE LA MORT

Association Amicale des Anciens du 13e Tirailleurs et du 2e Mixte
1927

48e DIVISION

HISTORIQUE
DU
13e REGIMENT DE MARCHE DE TIRAILLEURS ALGERIENS

(EX 2e REGIMENT MIXTE DE ZOUAVES ET TIRAILLEURS)

LES HIRONDELLES DE LA MORT

Ce nom d' « Hirondelles de la mort » a été décerné par les Allemands eux-mêmes aux régiments de la 96e Brigade (2e Mixte et 1er Marocain).

L'expression est employée, pour la première fois, dans un poème trouvé sur un officier allemand du 202e Régiment d'Infanterie fait prisonnier, en mai 1915, devant Angres, par des hommes du Régiment Mixte. Il était question, dans ce poème, de la 96e Brigade et des précautions spéciales qu'exigeait l'apparition sur le front des Régiments de cette unité d'élite, véritables « hirondelles de la mort », annonciatrices d'hécatombes futures.

En août 1915, les hommes du 2e Régiment Mixte arrivant dans les tranchées du plateau de Nouvron virent se dresser devant eux, dans les positions ennemies occupées par un Régiment de la Garde, un écriteau portant cette inscription en allemand : « Salut aux Hirondelles de la mort, - souvenir de Mesnil-les-Hurlus ».

L'emploi de cette expression, en tant qu'elle s'appliquait aux Régiments de la 96e Brigade, semblait donc s'être généralisée dans l'armée allemande.

Le Général CAPDEPONT, qui commandait alors la 48e D. I., lui donna la consécration officielle en l'employant à son tour dans un ordre du jour élogieux adressé aux survivants du 2e Mixte à la suite des combats de Champagne (septembre - octobre 1915).

Cette expression symbolique explique et justifie le choix de l'emblème spécial adopté pour l'ornement de la fourragère du 13e Tirailleurs, digne continuateur des exploits du 2e Régiment Mixte de Zouaves et de Tirailleurs.

FRONT de GUERRE - 1914-1918

Le 25 Septembre 1914, un Régiment Mixte de Zouaves et Tirailleurs était constitué à Cette, sous le commandement du Lieutenant - Colonel CORNU, par la réunion des unités suivantes qui venaient de faire campagne au Maroc :

2e Bataillon du 4e Zouaves (Colonne de Taza)
3e Bataillon du 3e Tirailleurs (Colonne de Khenifra)
1cr Bataillon du 9e Tirailleurs (Colonne de Taza).

Transporté sur le front de l'Aisne en octobre 1914, il est engagé, pour la première fois, du 2 au 12 novembre, au moment de la poussée allemande dans la région de Vailly-Soupir. Il s'empare de la Ferme du Metz et de Soupir, et attaque les organisations allemandes de Chavonne et de Bois-Brûlé. A la suite de cette affaire, le 3e Bataillon est cité à l'ordre de la Ve Armée (Ordre N° 72 du 16 novembre 1914) dans les termes suivants :

> « S'est particulièrement distingué dans le combat des premiers jours de novembre. Le 12 novembre, notamment, a attaqué avec une magnifique bravoure un village fortement défendu et garni de mitrailleuses ».

Par ordre N° 3469 du 14 décembre 1914, le Régiment prend à cette date le nom de 2e REGIMENT MIXTE DE ZOUAVES ET TIRAILLEURS.

Après avoir protégé, en janvier 1915, devant Crouy, le repli de nos troupes sur la rive gauche de l'Aisne, il est transporté en Champagne et prend part aux attaques de mars 1915, dans la région de Mesnil-les-Hurlus, s'empare du Bois Jaune Brûlé et maintient tous ses gains, malgré de fortes contre-attaques de la Garde Impériale allemande.

Le 31 Mars, le 1er Bataillon du 9e Tirailleurs est remplacé par le 2e Bataillon du 5e Tirailleurs.

Le 29 avril, le Régiment attaque à la tranchée de Calonne.

Ses pertes y sont sévères. Le Lieutenant - Colonel CORNU est tué sur le champ de bataille. Le 15 mai, le Lieutenant - Colonel LAMIABLE prend le Commandement du Régiment.

Du 26 mai au 2 juillet, le 2e Mixte est en Artois : il prend part, en avant de Notre-Dame-de-Lorette et devant Angres, aux durs combats qui valent à la 48e Division dont il fait partie, la citation suivante à 1'Ordre de la Xe Armée (Ordre de la Xe Armée, N° 88) :

> « A. fait preuve, au cours d'attaques renouvelée pendant plusieurs semaines consécutives, et sous un bombardement intense et continu de l'artillerie ennemie, d'une ténacité et d'un dévouement à toute épreuve ».

Le 23 août 1916, le Régiment, récemment porté à 4 Bataillons par l'arrivée du 5e Bataillon du 3e Tirailleurs, recevait son Drapeau des mains du Président de la République, qui, rappelant à cette occasion la Citation de la 48e Division, insistait sur « la large part du 2e Mixte dans les efforts, les sacrifices et les succès communs ».

Ramené en Champagne, pour y participer à la grande offensive de septembre, le 2e Mixte

attaque le 6 octobre devant Souain, sur le front de LUBECK et des Vandales.

Le 15 octobre, il était l'objet d'une proposition de Citation à l'Ordre de la IV^{e} Armée. Si cette distinction ne lui est pas attribuée, au moins peut-il trouver dans celle qui est alors accordée à son Chef, le Lieutenant - Colonel LAMIABLE, une consécration éclatante de ses mérites :

> « S'est signalé d'une manière toute particulière en obtenant de son Régiment pendant la période du 30 septembre au 9 octobre un effort remarquable tant au point de vue de l'organisation de nos lignes qu'à celui de l'héroïsme et la ténacité dont ont fait preuve ses troupes pendant le dur combat du 6 octobre ». (Ordre N" 408 du 28 octobre de la IV^{e} Armée).

En 1916, le 2^{e} Mixte prend part à la défense de Verdun et participe à l'offensive de la Somme.

Pendant 25 jours, du 25 avril au 19 mai, il tient le secteur du Fort de Souville (Fleury-devant-Douaumont - bois de la Caillette). Décimé par les formidables concentrations de l'artillerie allemande, il n'en repousse pas moins les attaques incessantes de l'ennemi et maintient nos lignes inviolées. Le 17 mai, il est l'objet d'une nouvelle proposition à laquelle il n'a pas été donné suite.

Sur la Somme, le Régiment est engagé à deux reprises :

> 1° - du 27 juillet au 5 août, il s'empare de la Ferme de Monacu, repousse les contre-attaques et organise le terrain. Mais le succès a été chèrement acheté, et les pertes doivent être comblées par la fusion des deux Bataillons les plus éprouvés (3^{e} et 5^{e} Bataillons du 3^{e} Tirailleurs).
>
> 2° - du *5* au 14 septembre, il attaque à plusieurs reprises devant Cléry et Bouchavesnes, atteignant chaque fois ses objectifs. Il est l'objet, le 27 septembre 1916, d une nouvelle proposition à l'Ordre de l'Armée, sans être plus heureux que pour les deux précédentes.

Après avoir passé l'hiver 1916-1917 dans un secteur de Lorraine (Nomény), le 2^{e} Mixte est appelé, en mai 1917, à participer à la conquête de positions devant lesquelles les efforts des divisions précédentes étaient restés infructueux, celles du Mont Cornillet : du 12 au 20 mai, sous les plus violents bombardements, il organise le terrain d'attaque ; les 20-21 mai, il entame les positions allemandes ; le 26, il atteint et dépasse son objectif ; enfin, jusqu'au 1er juin, il assure, malgré des pertes qui ont réduit de moitié son effectif, l'organisation et la défense du terrain conquis. Son 5^{e} Bataillon (3^{e} Bataillon du 5^{e} Tirailleurs) est cité à l'Ordre de 1'Armée (Ordre Général N° 1004 du 12 septembre 1917) dans les termes suivants :

> « Chargé d'enlever, le 26 mai 1917, une position ennemie fortement organisée et qui jusque-là avait résisté à nos attaques, a atteint son objectif d'un seul bond, progressant comme à la manœuvre, sous un tir de barrage intense. A conservé la position conquise malgré les lourdes pertes subies et malgré les réactions violentes de l'ennemi. Unité d'élite qui a fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vue se porter à l'attaque ».

Sans prendre de repos, le Régiment montait en ligne à la Main-de-Massiges. Le 20 août, on le retrouve dans le Secteur de Verdun où, après avoir assisté à la reprise de Cumières et de la Côte de 1'Oie, il restera jusqu'au 1er janvier 1918, remplissant la tâche ingrate et pénible

d'organiser malgré les intempéries, tantôt sur la rive gauche, tantôt sur la rive droite de la Meuse (Samogneux - côte 344), un secteur complètement bouleversé et demeuré très actif.

Le 12 janvier 1918, le 3e Bataillon du 3e Tirailleurs quitte le Régiment ; il est remplacé par le 11e Bataillon du 9e Tirailleurs.

Pendant les premiers mois de 1918, le Régiment reste en réserve, prêt à se porter au point où se déclanchera 1'offensive allemande attendue. Il passe, le 6 février, sous le commandement du Lieutenant - Colonel MARTY. A la suite de l'avance de l'ennemi devant l'Ailette, il occupe, du 10 avril au 7 mai, le secteur du Mont-de-Guny où les Allemands ne cherchent pas à pousser plus loin leur avance. Il est ensuite rattaché à la Xe Armée.

Le 6 juin, le Lieutenant - Colonel MORIN prend le Commandement du Régiment.

Le 11 juin s'ouvre une période d activité intense et continue qui ne prendra fin qu'avec la campagne. Transporté dans la région de l'Aronde, le 2e Mixte, dans les journées des 11 et 12 juin, barre la route aux armées allemandes qui cherchent à s'ouvrir le chemin de Paris par le Nord. Après de sanglants assauts dans lesquels nos tirailleurs s emparent de vive force de canons et mitrailleuses, l'ennemi, rejeté dans la direction du Matz, renonce a son entreprise.

La récompense promise au Régiment à cette occasion tarde à lui être accordée, et le 2e Mixte, dont les jours sont comptés, a la douleur de voir son Drapeau rentrer au dépôt sans avoir reçu la palme glorieuse qu il a si souvent méritée pendant trois ans et demi de guerre. Le Lieutenant - Colonel MORIN lui adresse, le 26 juillet 1918, devant le front des troupes, en forêt de Retz, ses adieux émus :

> « Drapeau du 2e Régiment Mixte de Zouaves et Tirailleurs, depuis bientôt quatre ans tu as abrité sous tes plis les Bataillons du Régiment, tu les as conduits aux plus durs combats, tu as participé à leurs joies, comme à leurs deuils, tu as recueilli la part de gloire de chacun d'eux, tu as été l'âme même du Régiment.
>
> Aujourd'hui tu nous quittes, avant d'avoir reçu la légitime récompense que tu avais méritée. Ton souvenir vivra dans nos cœurs, comme toi-même tu vivras dans l'histoire de cette guerre ; la place est désormais marquée au milieu de ces glorieux étendards à l'ombre desquels la France a vu s'accomplir ses merveilleuses destinées.
>
> Drapeau du 2e Mixte, au nom de tous ceux qui ont combattu sous tes plis, au nom de tous ceux qui sont tombés et qui ne reviendront plus, au nom de ceux qui sont ici présents, je t'adresse un suprême et solennel salut ».

Le Régiment, après les lourdes pertes qu'il a subies, est réorganisé par l'arrivée de renforts du 4e Bataillon du 9e Tirailleurs, et par la dissolution de son Bataillon de Zouaves. Par ordre N° 35.155 du Général Commandant en Chef, il prend, à partir du 1er juillet, le nom de 13e REGIMENT DE MARCHE DE TIRAILLEURS ALGERIENS. C'est sous ce nouveau nom qu il va prendre une part active à la campagne de trois mois qui rejettera sur nos frontières l'ennemi définitivement vaincu.

A peine formé, le 13e Tirailleurs monte en ligne dans la forêt de Villers-Cotterets et participe à la contre-offensive du 18 juillet. Débouchant des rives de la Savière, entre Longpont et Corcy, il bouscule l'ennemi surpris, progresse de plusieurs kilomètres et s'empare des villages

de Violaines, Villers-Hélon (18 Juillet) et Blanzy (19 Juillet). Il est cité à l'Ordre de la X^{e} Armée (Ordre N° 342 du 9 octobre 1918) :

> « Sous le commandement du Lieutenant - Colonel MORIN, au cours des attaques des 18 et 19 juillet 1918, a fait preuve d'un magnifique élan, surmontant toutes les résistances, a enlevé de haute lutte les objectifs qui lui étaient assignés et notamment un village organisé et opiniâtrement défendu. S'est empare de 120 prisonniers et de 9 canons ».

Un mois après, le 19 août 1918, le Régiment dont les pertes ont été rapidement comblées par des renforts, est engagé devant Audignicourt, franchit le ravin de Nampcel-Audignicourt et s'empare des défenses du plateau, puis chasse les arrière-gardes de l'ennemi vers 1'Ailette qu'il atteint, le premier de toute 1'Armée, au troisième jour de combat. Son 2eme Bataillon (11^{e} Bataillon du 9^{e} Tirailleurs) est pour cet exploit cité à l'Ordre de 1'Armée (Ordre N° 347 de la X^{e} Armée, du 10 novembre 1918) :

> « Le 21 août 1918, devant l'Ailette, le 2^{e} Bataillon du 13^{e} Tirailleurs, sous les ordres du Commandant VITU, pousse droit sur son objectif sans s'occuper de l'absence des liaisons à droite et à gauche. Pris en écharpe par de violents feux de mitrailleuses, le Bataillon accélère ses mouvements, enlève à la baïonnette Quincy-haute et Quincy-basse, où l'ennemi, complètement surpris, se replie précipitamment vers le Nord. Il parvient jusqu'au Canal, où il s'installe et dont il bouche les passages, coupant ainsi la retraite aux fractions ennemies de la rive droite et interdisant tout renforcement possible ».

Enfin l'attaque est reprise dans la nuit du 28 au 29 août ; l'Ailette est franchie, sous le feu des mitrailleuses, par nos troupes qui élargissent peu à peu leurs gains, et disputent le terrain aux contre- attaques allemandes

Le rôle joué par le 13^{e} Tirailleurs dans l'ensemble de ces opérations lui valait la citation à 1'Ordre N° 344 de la X^{e} Armée, du 12 octobre 1918 :

> « Sous les ordres du Lieutenant - Colonel MORIN, a, les 20, 21 et 22 août 1918, malgré une chaleur torride, à travers un terrain extrêmement difficile, conquis les objectifs fixés avec un entrain et une allure remarquables, réduisant de nombreux nids de mitrailleuses et capturant les groupes ennemis embusqués dans les creutes. A atteint, le premier de toute l'Armée, l'objectif final, faisant tomber, par la manœuvre, la résistance d'un village qui arrêtait sa progression. Après avoir pendant six jours et sous les plus violents bombardements toxiques, maintenu les positions qu'il venait de conquérir, a franchi de vive force, le 29 août, grâce à une habile manœuvre du Lieutenant - Colonel MORIN, un canal et une rivière, malgré les difficultés qui auraient rebuté un Chef de Corps moins énergique, et malgré les pertes sévères, s'est emparé de deux villages et a réussi à établir une tête de pont qu'il a conservée en dépit des bombardements intenses et de trois contre-attaques repoussées à la baïonnette. Au cours de ces deux opérations, a capturé 9 officiers, près de 500 prisonniers, 9 canons, 70 mitrailleuses ».

Titulaire de deux Citations à l'Ordre de la X^{e} Armée, le Régiment se voyait attribuer, par l'Ordre N" 129 « F » du 28 septembre 1918 du G.Q.G., le droit au port de la Fourragère aux Couleurs de la Croix de Guerre.

Sans avoir eu le temps de se remettre de ses fatigues, le 13e Tirailleurs est de nouveau engagé en Champagne, dans la région de Tahure. Après avoir effectué un passage de lignes, le 29 septembre, il s'empare de haute lutte des tranchées de la Croix-Muzart et chasse l'ennemi de ses positions successives. Sa ténacité vient à bout de la résistance d'un point d'appui défendu par des troupes d'élite, et après avoir, dans une poursuite rapide, délivré des villages encore habités par nos compatriotes, il ne s'arrête qu'après avoir atteint l'Aisne au Nord de Vouziers.

Il s'attribuait ainsi une troisième Citation à l'Ordre de l'Armée (Ordre N° 1.449 du 12 novembre 1918 de la IVe Armée) :

> « Sous les ordres du Lieutenant - Colonel MORIN, a pris part, avec son élan, sa ténacité et son mépris du danger habituels, à une victorieuse offensive pendant la période du 26 septembre au 16 octobre 1918. Très habilement conduit par son Colonel, excellent manœuvrier, il a, dans une première période, brisé les résistances de l'ennemi, en particulier a pris de haute lutte un point d'appui très fortement défendu et a fait tomber par encerclement la résistance de boqueteaux remplis de mitrailleuses ; dans une seconde période, a poursuivi l'ennemi en retraite avec une activité infatigable, bousculant ses arrière-gardes, malgré la fatigue de nombreuses nuits sans sommeil et de marches ininterrompues, laissant derrière lui le champ de bataille couvert des morts de l'ennemi, capturant 2 canons et une centaine de prisonniers et réalisant une avance de 30 kilomètres ».

Enfin, après avoir reçu de nouveaux renforts, le Régiment est amené par étapes sur la rive droite de l'Aisne, et dans la région de Raucourt. C'est là, devant Sedan, que l'Armistice du 11 novembre 1918 vient le surprendre au moment où, prêt à un effort, il recevait l'ordre de relever les troupes américaines sur le front de la Meuse.

Il était juste qu'après avoir été à la peine, le 13e Tirailleurs fût à l'honneur. Appelé à participer à l'organisation de la tête de pont de Coblentz, il a eu, depuis le 14 décembre, la satisfaction de fouler le sol allemand, et de faire flotter son Drapeau dans les Villes de Saarburg, de Bingen, d'Kms et de Coblentz.

Aux Armées, le 3l décembre 1918.

ADDITIF : Le Maréchal de France commandant en chef les armées alliées télégraphie le 10 février 1919 :

> « Le 2e Régiment Mixe de Zouaves et Tirailleurs est cité à 1'Ordre de la Xe Armée pour les affaires des 11, 12 et 13 juin 1918:
>
> « Régiment d'élite qui a fait preuve, toutes les fois qu'il a été engagé, des plus belles qualités d'entrain et de dévouement.
>
> « Appelé les 11, 12 et i3 juin 10,18, sous le commandement du Lieutenant - Colonel MORIN, à participer à une contre-offensive générale, a exécuté pendant deux jours consécutifs, une série d'attaques sur des positions fortement occupées ; a arrêté, ainsi, une attaque ennemie importante en préparation, atteint ses objectifs et capturé 7 canons, des mitrailleuses, des prisonniers, dont un E. M. de Bataillon et un important matériel. »

Par Ordre N° 148 F du G.Q.G., du 5 février 1919, le port de la fourragère aux couleurs de la médaille militaire est attribué au 13e Régiment de Marche de Tirailleurs Algériens. »

Cette nouvelle distinction, qui consacre définitivement les exploits glorieux du Régiment, lui est accordée au moment où, quittant l'Allemagne, il est appelé à cueillir au Maroc de nouveaux lauriers.

MAROC - 1919-1927

Le 13e Régiment de Tirailleurs Algériens, commandé par le Colonel MORIN, est rentré au Maroc en avril 1919.

Jusqu à la fin de 1923, sans désemparer, son effectif entier participe aux opérations, travaux et garde des postes des régions de Taza, Fez et Meknès.

Son drapeau est décoré du Mérite Chérifien.

En 1924, ses bataillons, relevés précipitamment des postes du Moyen Atlas et d'Ouezzan, opèrent au Nord de l'Ouergha, de mai jusqu à fin novembre.

Le Régiment est alors commandé par le lieutenant-Colonel MICHELIN. C'est sous ses ordres qu'il va prendre une part glorieuse aux opérations de 1925 et de 1926. Quatre citations collectives récompensent ses efforts héroïques dans cette lutte contre les Riffains, à peine interrompue par l'hiver, et qui ne prend fin qu'en juin 1926.

Le 1er Bataillon est d'abord cité :

Ordre Général N° 559. Le Maréchal de France LYAUTEY, Commissaire Résident Général de France au Maroc, Commandant en Chef, cite à l'ordre des Troupes d'occupation du Maroc, l'unité suivante :

> 1er BATAILLON du 13e R. T. A.
>
> « Sous les ordres du Chef de Bataillon CAILLAULT, a pris une part glorieuse aux opérations de couverture qui se sont déroulées sur le front du Moyen-Ouergha du 21 avril au 20 mai. Faisant partie de toutes les colonnes d'attaques, cette unité, magnifiquement entraînée et commandée, a livré en un mois plus de dix combats heureux et a fait preuve, en toutes circonstances, des plus belles qualités de manœuvre, d'endurance et de mordant. S'est particulièrement distinguée les 13, 19 et 25 mai, au Bibane, en enlevant à la baïonnette, par des attaques habilement menées, des objectifs fortement organisés et défendus par un ennemi tenace, résolu à se faire tuer sur place.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre des T. O. E. avec palme.

Au Q.G. à Rabat, le 15 juillet 1925
Le Maréchal de France LYAUTEY, Commissaire Résident
Général de France au Maroc, Commandant en Chef.
Signé : LYAUTEY.

Puis ce sont le 2e Bataillon, la 10e Compagnie, le 5e Bataillon.

Ordre Général N° 563. Le Maréchal de France LYAUTEY, Commissaire Résident Général de France au Maroc, Commandant en Chef, cite à l'ordre des Troupes d'occupation du Maroc, l'unité suivante :

2e BATAILLON du 13e R. T. A.

« Bataillon d'une vaillance inébranlable. A constitué dès le début, dans les postes, un rempart aux premières vagues de l'ennemi qui déferlait menaçant de tout emporter.

Depuis un mois, chargé de la défense d'Ain Maatouf, noblement inspiré par son vaillant chef, le Commandant RICHARD, grièvement blessé, oppose une héroïque résistance devant laquelle s'effondrent les assauts acharnés de plusieurs milliers de dissidents. Est pour tous un magnifique exemple de réconfort et d'abnégation. »

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre des T. O. E. avec palme.

Au Q.G. à Rabat, le 7 juillet 1925
Le Maréchal de France LYAUTEY, Commissaire Résident
Général de France au Maroc, Commandant en Chef.
Signé : LYAUTEY

Ordre Général N° 278. Le Général NAULIN, Commandant Supérieur des Troupes du Maroc, cite à. l'ordre de l'Armée l'unité suivante :

10e COMPAGNIE du 13e R. T. A. sous les ordres du Lieutenant AJACCIO.

« A fait preuve des plus belles qualités militaires dans les combats du mois de mai 1926, au nord de l'Ouergha. Engagé presque journellement, n'a cessé de se distinguer par son beau moral, malgré les pertes élevées, rivalisant d'ardeur et de bravoure. S'est particulièrement signalée le 15 mai, à la délivrance du poste de l'AouIaï et le 26 mai à l'attaque du Bibane. »

La présente citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre des T. O. E. avec palme, à l'unité citée et à l'Officier dont le nom figure dans le motif de citation.

Au Q.G. à Rabat, le 20 janvier 1926
Le Général NAULIN, Commandant Supérieur des Troupes du Maroc.
Signé : NAULIN.

Ordre Général N° 409. Le Général BOICHUT, Membre du Conseil Supérieur de la Guerre, Commandant Supérieur des Troupes du Maroc, cite à l'ordre de l'armée :

3e BATAILLON du 13e R. T. A.

« Unité de combat de première valeur, qui, sous les ordres du Capitaine ANGELOT, donnait, avec une magnifique abnégation et au prix des plus rudes sacrifices, toute sa mesure dès le début de 1926, à Taleghza, au Bibane, comme aux combats qui suivaient dans la région d'Ouezzan.

A eu une conduite également brillante sous les ordres du Commandant DE L'ESCALE, à l'assaut victorieux d'Adjer-Abbés, dans l'organisation puis dans la défense des Ouled-Ghezzar, enfin le 24 mai 1926, à Doukkène, où remarquablement enlevé par son chef, il a conquis de haute lutte, avant le jour, une position dominante

essentielle, hérissée de tranchées et âprement défendue. »

La présente citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre des T. O. E. avec palme à l'unité et aux militaires désignés nominativement.

Rabat, le 6 août 1926
Le Général BOICHUT, Membre du Conseil Supérieur de la Guerre,
Commandant Supérieur des T.O.M.
Signé : BOICHUT.

Enfin le 1er Bataillon qui prend une part très active à la réduction de la tache de Taza, en juin et juillet 1926, obtient une deuxième citation qui lui confère le droit de porter la fourragère des T. O. E.

Ordre Général N° 480. Le Général BOICHUT, Membre du Conseil Supérieur de la Guerre, Commandant Supérieur des Troupes du Maroc, cite à l'ordre de l'Armée :

1er BATAILLON du 13e R. T. A.

« Bataillon d'élite, qui, en 1926, supérieurement entraîné par son chef, le Capitaine CARTON, a ajouté une nouvelle page à son historique déjà glorieux.

Pendant 3 mois, en Haute Moulouva, pour le ravitaillement des postes des Béni Ouarain de l'Ouest, dans la réduction du Massif du Tichoukt et de la tache de Taza, cette superbe unité s'est signalée par une série de difficiles opérations de nuit.

Du 25 au 26 juin, abordant le Tichoukt par le Nord, s'est emparé du col de Tigoulmamme et s'y est maintenu malgré une violente contre-attaque.

Dans la nuit du 6 au 7 juillet, s'est emparé par surprise du Massif de l'Ich-Azour, dont la conservation assurée par une habile organisation et une riposte énergique aux réactions de l'ennemi, a permis le développement des opérations de la première Division dans la tache de Taza.

S est distingué à nouveau dans les opérations contre les Béni Hassan et les Oulad Ali.

Troupe de choc, qui ne connaît que des succès. »

La présente citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre des T. O. E. avec palme.

Rabat, le 23 décembre 1916
Le Général BOICHUT, Membre du Conseil Supérieur de Guerre,
Commandant Supérieur des T.O.M.
Signé : BOICHUT.

Le Lieutenant-colonel breveté CAILLAULT, ancien Commandant du 1er Bataillon, a pris le commandement du régiment au début de juillet 1926.

Au mois de mars 1927, le 3e Bataillon est envoyé de Meknès dans le secteur d'Ouezzan. Bientôt le 1er Bataillon qui a passé l'hiver à Tafrant et le 2e relevé des postes du secteur du

Moyen-Ouergha, le rejoignent. Au début d'avril, le Lieutenant - Colonel prend sur place le commandement du régiment qui participe à toutes les opérations de nettoyage au N.-E. d'Ouezzan.

HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

Dès le début de l'année 1919, le Lieutenant - Colonel MORIN, désireux de maintenir un lien entre les anciens du 2e mixte et du 13e Tirailleurs, chargeait l'un d'eux de rassembler les premières bonnes volontés et faisait savoir aux combattants démobilisés qu'un groupement amical des Hirondelles de la Mort était en formation.

Vers la même époque, alors que le régiment continuait l'occupation en Allemagne, le Lieutenant - Colonel MORIN, pour laisser à tous un souvenir de leur passage au 13e Tirailleurs, faisait établir des diplômes de citations individuelles et de citations collectives ainsi, que l'insigne des Hirondelles de la Mort dont le port est autorisé sur la fourragère du régiment. Il faisait également imprimer — à Ems — un historique du régiment — et une carte postale commémorative de la victoire.

Le 2 décembre 1920, répondant à 1'appel du camarade CHARPENTIER, une vingtaine d'Hirondelles tinrent la première réunion constitutive de l'Association qui fût légalement déclarée le 11 décembre 1920 et fixa son Siège au 129 du boulevard Saint-Germain, à Paris.

Les Hirondelles avaient désormais un nid où elles pourraient se retrouver. Ainsi se trouvait réalisé le désir du Lieutenant - Colonel MORIN.

Depuis, les Hirondelles se réunissent régulièrement le premier jeudi de chaque mois et l'on compte toujours une trentaine de membres présents à ces réunions amicales où l'on évoque intarissablement les bons... et les mauvais souvenirs ! En février 1925 le Siège fût transféré au *Noyau de Poissy,* 1, quai de la Cité pour s'installer enfin, en janvier 1927, au *Tabac d'Orient,* 13, rue de Rivoli où se tiennent actuellement les réunions.

Lors de la première Assemblée Générale annuelle, le 19 mars 1921, un joyeux dîner avait réuni les membres de l'Association avant la séance. Cette coutume se perpétua et chaque année, au cours du mois de février ou de mars, un banquet suivi de bal rassemble près d une centaine de convives, tant Hirondelles qu'alliés ou amis d'Hirondelles. A ces banquets ne manquent pas d'assister les anciens chefs du régiment : les Généraux LAMIABLE et MARTY, les Colonels MORIN, MOUZAC et MICHELIN, le Commandant PERROT et bien d'autres.

Le Parlement lui-même est représenté à ces banquets où le camarade Marcel HERAUD, député de Paris, donne de joyeux échantillons de son éloquence.

En outre, tous les ans, grâce à l'activité et au dévouement de TAILLEFER et de MENNECIER, le Secrétaire et le Trésorier de l'Association, les Hirondelles organisent en octobre ou novembre une matinée familiale où l'atmosphère n'est pas moins joyeuse ni moins cordiale et où les danses alternent avec les brillants numéros d'une partie de concert.

Enfin depuis 4 ans, au printemps, les Hirondelles prennent leur vol pour une sortie champêtre.

En 1924 et 1925, ce fut vers les ombrages de la forêt de Montmorency, en 1926 dans la forêt de Sénart et cette année, la promenade en autocar eut pour but le front où, avec leur ancien chef le Colonel MORIN, les Hirondelles revirent les lieux où elles avaient combattu en juillet 1918 : Corcy, Longpont, Violaines, Louatre, Villers-Helon, Blanzy... Une excursion

semblable sur un autre coin du front est déjà projetée pour 1928.

D'autre part, l'Association a participé à la cérémonie du souvenir et, le 1er octobre 1924 et le 4 février 1926, ses représentants conduits par le président BESSET, ranimèrent la flamme sur la tombe du Poilu inconnu.

Elle s'est également fait représenter aux deuils qui ont frappé quelques uns de ses membres et a manifesté son esprit d'entr'aide et de solidarité en aidant, discrètement et dans la mesure de ses modestes moyens, quelques Hirondelles qui se trouvaient dans une situation difficile. Elle a fondé une Caisse de décès et a amorcé la création d une Caisse de secours.

Ainsi s'est prolongé dans la paix le bel esprit de camaraderie et de fraternité qui avait si étroitement uni les Hirondelles de la Mort pendant la guerre.

L'Association, déjà florissante, souhaite de voir grossir le nombre de ses membres et fait appel à tous les anciens du 2e mixte et du 13e Tirailleurs, auxquels leurs camarades déjà réunis réservent le plus fraternel accueil.

En souvenir d'Henri BERNET
décédé au Mont Cornillet
le 2 juin 1917